



## **PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE PAR LE BIAIS DE SERVICES LIES A L'INNOVATION, A LA COMMUNICATION ET AUX CONNAISSANCES**

### **(BRICKS)**

## **Recueil des meilleures pratiques en matière de gestion durable des terres en vue de leur diffusion**

### **TERMES DE REFERENCES**

#### **I. CONTEXTE DE LA CONSULTATION**

Le projet BRICKS, porte sur la mise en place d'un centre régional de connaissances et de suivi d'interventions dans le domaine de la gestion durable des terres et des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Ce projet, financé par la Banque Mondiale, est mis en œuvre par un consortium de centres régionaux d'excellence que sont le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et le Programme Afrique Centrale et Occidentale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-PACO). Il vient en appui au Programme Sahel et Afrique de l'Ouest (SAWAP) de la Banque Mondiale/GEF pour la Grande muraille verte (GMV) qui est un portefeuille de projets d'investissement multisectoriels mis en œuvre dans 12 pays : Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Soudan, Tchad et Togo.

Le CILSS, l'OSS et l'UICN-PACO fournissent des services opérationnels aux 12 projets nationaux qui figurent dans le portefeuille du programme SAWAP. Un des principes du programme est de mettre un accent sur l'apprentissage Sud-Sud à travers (i) la mise en œuvre d'activités de surveillance des changements environnementaux, (ii) les analyses géo spatiales, (iii) la communication stratégique, (iv) la planification de la biodiversité et (v) la diffusion des meilleures pratiques en matière de planification, de lutte efficace contre la sécheresse et de gestion durable des terres et de l'eau dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Chacun des trois (3) centres d'excellence est responsabilisé pour la mise en œuvre de domaines d'activités distincts liés à la gestion de la terre et des ressources naturelles dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest mettant l'accent sur les questions de biodiversité, des cultures et des forêts dans des paysages multifonctionnels de terres arides, subhumides et humides de 12 pays sahéliens. Ainsi, le CILSS est chargé de la gestion et de la diffusion des connaissances, l'OSS des applications géo-spatiales et de suivi-évaluation du portefeuille de projets et l'UICN est responsabilisée pour les questions relatives à la biodiversité, et les stratégies de mise en réseau et de communication.

Les présents Termes de références entrent dans le cadre de la mise en œuvre d'une des activités de la composante « gestion des connaissances » du projet qui s'exécute sous la responsabilité du CILSS. Ils portent sur l'évaluation des connaissances disponibles pour alimenter la composante. Et pour ce faire, le CILSS désire recruter une firme pour capitaliser les bonnes pratiques éprouvées de gestion durable des terres et des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique dans les 12 pays du programme SAWAP.

## II. TRAVAUX ANTERIEURS

Cette étude se mène à un moment où divers travaux de capitalisation de bonnes pratiques ont été conduits dans les domaines de la Gestion Durable des Terres (GDT), du changement climatique ou de la lutte contre la désertification dans la région. Même si chacun de ces travaux porte sur une thématique ou une échelle d'application limitée/spécifique, leur disponibilité est d'un grand intérêt dans la conduite de la présente capitalisation. C'est l'exemple de :

- la capitalisation INSAH/Africlead des bonnes pratiques en matière d'agriculture intelligente face au Changement Climatique réalisée dans 9 pays dont 6 pays SAWAP que sont le Burkina Faso, Mali, Sénégal, Togo, Ghana et Nigéria. Elle s'est intéressée aux questions politiques, aux techniques documentées et aux connaissances traditionnelles (2013).
- *Community Based Watershed Management Guidelines* in Ethiopia,
- *Les Bonnes pratiques de gestion durable des terres au Burkina Faso* du SP/CONEDD/CPP (2011)
- *Les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques* de l'UICN (2010)
- les fiches tirées du Programme de gestion des ressources naturelles (Pro-GRN) en Mauritanie.
- Des produits des agences du BRICKS elles-mêmes (par exemples, la *Capitalisation de les expériences de l'IREM/LCD* (2009) ou de FERSOL (2012) du CILSS.
- Catalogues de Bonnes pratiques du Niger (2005) et du Burkina/PNGT/SILEM (2006)
- *Conservation agriculture with trees in West African Sahel –a review experiences* (ICRAF,2011)
- Des manuels du WOCAT (*La Pratique de la gestion durable des terres, Water Harvesting*), qui présentent de nombreux cas tirés des pays du SAWAP.

La présente étude s'appuiera sur de telles informations pour asseoir une méthode appropriée de collecte et d'analyse des données sur les bonnes pratiques. Les bonnes pratiques en gestion durable des terres (GDT), expression qui se définit de façon générale (FIDA, 2003) comme « une pratique individuelle ou collective dont la mise en œuvre dans un contexte donné permet de meilleures performances agronomiques forestières, hydrauliques, zootechniques, énergétiques ou organisationnelles de gestion des terres. Une « bonne pratique » peut-être adoptée largement, seulement par quelques acteurs ou encore être en test. Mais dans tous les cas, il s'agit de pratiques réelles, et non de recommandations théoriques » qui prend en compte les aspects socio-économiques. A cette définition que nous adoptons, la firme qui postulera prendra nécessaire en compte la notion de durabilité dans les caractéristiques d'une bonne pratique donc intégrant la satisfaction des besoins actuels et d'amélioration des moyens d'existence, tout en préservant

l'environnement de façon durable. En d'autres termes, des techniques qui minimisent les risques, maximisent la production tout en assurant la sécurité humaine (FAO, 2002).

La capitalisation concernera les acquis techniques et technologiques ainsi que les savoir-faire locaux utilisés par les acteurs et répondant aux principes de durabilité et d'efficacité. Ces pratiques à recueillir porteront aussi bien sur les approches méthodologiques et institutionnelles (par exemple, processus de planification participative) que sur les acquis techniques et technologiques éprouvés dans la pratique par les communautés rurales.

### **III. OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE**

L'objectif général de cette consultation est de capitaliser les meilleures pratiques éprouvées de gestion durable des terres et des ressources naturelles dans les pays du programme SAWAP de la région Sahel et Afrique de l'Ouest. Le cas échéant, les consultants feront référence aux expériences dans les autres pays de l'Initiative de la GMV.

De façon spécifique il s'agira :

- d'identifier et passer en revue les meilleures pratiques existantes et documentées tant à l'échelle nationale par les pays du programme SAWAP que par des partenaires régionaux dont le CILSS, UICN-PACO, OSS, UA/SAFGRAD, ENDA, CORAF...et internationaux (ICRAF, ICRISAT, CCAFS,WOCAT...).
- d'analyser ces pratiques et de les organiser/structurer sous formes de fiches
- et d'élaborer un catalogue qui contiendra ces meilleures pratiques ainsi que des recommandations pour leur valorisation dans l'espace SAWAP.

### **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Il est attendu de cette étude deux résultats principaux:

- Résultat 1 : des directives techniques, notes, outils, produits de connaissance etc. sur les meilleures pratiques existantes dans la région SAWAP sont collectés chez toutes les agences d'exécution régionales et chez tous les partenaires aux niveaux national et régional.
- Résultat 2 : Sur la base des documents et outils techniques du Résultat 1, les meilleures pratiques identifiées sont organisées, analysées et caractérisées sous forme de fiche technique dans un formulaire validé par le comité technique BRICKS et intégrées dans une synthèse régionale.

Cette synthèse régionale consistera en un recueil des pratiques, technologies et savoir-faire locaux éprouvés de Gestion Durable des Terres, de Gestion des Ressources Naturelles et d'adaptation au Changement Climatique dans les 12 pays SAWAP. Ce recueil identifiera les institutions et innovateurs qui les promeuvent et comprendra notamment:

- un résumé de l'activité, de la pratique ou de la technologie, les points de contact, les institutions clés, les sites web si disponibles.
- une analyse concise et précise des pratiques et technologies
- le bilan des connaissances et des acquis en matière de pratiques et technologies
- le bilan des connaissances de gestion durable des ressources naturelles ;
- les recommandations pour la valorisation des pratiques éprouvées (partage, diffusion, disponibilité, accessibilité) dans la région SAWAP.

## **V. ACTIVITES DE LA FIRME**

De nombreux catalogues et recueils de bonnes pratiques ont été produits et mis en diffusion. Au-delà de recueils ou catalogues classiques, il est attendu de la firme un produit final qui intégrera les bonnes pratiques relevant des questions d'ordre technique, institutionnel, organisationnel, social, culturel ou économique.

La firme devra disposer des compétences avérées pour conduire cette étude. Les activités suivantes seront conduites par la firme :

- Répertoire auprès des différentes parties prenantes (structures nationales, régionales, internationales, ONG, etc.), dans les pays SAWAP, toute initiative pertinente de capitalisation de bonnes pratiques de gestion durable des terres et de ressources naturelles, et d'adaptation au changement climatique
- Etablir une liste des savoir-faire locaux endogènes et scientifiques éprouvés et documentés, et des institutions qui les promeuvent et des adresses des personnes contacts;
- Caractériser les meilleures pratiques, notamment la catégorisation et la description de la pratique qui se fait suivant un canevas dans le format de fiche d'identité de la pratique. Ceci s'inspirera des fiches produites à travers WOCAT, TERRAFRICA, IREM LCD, FERSOL, IUCN pour ne citer que ces références.
- Trier et organiser les connaissances autochtones et scientifiques sur les pratiques de la gestion durable des terres dans la région;
- Rédiger un document de synthèse qui compile et analyse l'ensemble des bonnes pratiques répertoriées.

## **VI. ORGANISATION DE L'ETUDE**

### **6.1. TÂCHES DU CILSS**

Le CILSS est le commanditaire de l'étude. Il assurera la sélection de la firme à partir des offres technique et financière détaillées, et veillera au contrôle qualité tout au long de l'étude. Aussi un Comité technique de suivi composé des membres du groupe de travail « bonnes pratiques » et des institutions et personnes ressources (notamment WOCAT, TerrAfrica, ROPPA...) assurera le suivi-évaluation selon un chronogramme élaboré par la firme et validé au début de la consultation.

Le CILSS organisera un rencontre de cadrage méthodologique avant le démarrage de l'étude et des ateliers d'amendement et de validation des documents produits par la firme.

## **6.2. LES TÂCHES DE LA FIRME**

De façon globale, il est attendu de la firme, la préparation, la collecte, la traduction et l'archivage des acquis documentés sur une variété de produits notamment les guides techniques, les notes sur les bonnes pratiques, les outils etc. et en leur insertion dans le [www.sawap.net](http://www.sawap.net).

La firme retenue aura en charge notamment :

- l'élaboration d'une note technique décrivant la stratégie de mise en œuvre de l'étude ;
- l'élaboration de la méthodologie et des outils de collecte des données pour le niveau national et régional ;
- la collecte des données au niveau national et au niveau des Institutions Régionales (CEDEAO et l'UEMOA, UA/SAFGRAD, CORAF, ...)
- les rapports d'avancement dans le cadre du suivi-contrôle du CILSS ;
- l'élaboration d'une synthèse régionale à partir des données nationales et de leurs investigations ;
- les recommandations sur les questions de valorisations et de gestion institutionnelle de ces pratiques.

## **VII. PROFIL DES EXPERTISES MINIMALES DE LA FIRME**

Pour conduire l'étude, la firme disposera d'une équipe d'experts dont au moins deux (2) dans les domaines des GRN et productions agricoles et de socio-économie.

**Le premier domaine d'expertise est la GRN- productions agricoles.** Cet(te) expert(e) prendra en charge les questions relatives aux bonnes pratiques en matière de GDT, de GRN, de CC et d'environnement. Sur le plan analytique, cet expert sera responsable des problématiques de cohérence intersectorielle entre les différents secteurs d'intérêt aux échelles régionale et nationale et de l'intégration des questions environnementales (CC, biodiversité et LCD).

### **Profil de l'expert GRN de la firme :**

- Avoir un diplôme de niveau ingénieur minimum (BAC + 5) ou plus de préférence dans le domaine du développement rural (GDT, GRN, CC) et de l'environnement ou tout autre domaine jugé équivalent ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans les domaines sus cités,
- Justifier de compétences dans la capitalisation des bonnes pratiques de GDT, GRN et/ou d'adaptation au changement climatiques dans la région du Sahel et d'Afrique de l'Ouest,
- Justifier de publications dans le domaine de la capitalisation d'expériences, de bonnes pratiques dans les domaines de l'étude,

- Avoir une expérience de travail en équipe pluridisciplinaire dans le domaine de l'environnement, de la GRN, du changement climatique, ou tout autre domaine en rapport avec le thème de la présente consultation,
- Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français et en anglais. La connaissance des autres langues de travail de la sous-région constitue un atout.

**La seconde expertise sera un(e) socio-économiste ou agro-économiste pour prendre en charge les questions économiques, sociales, opérationnelles et institutionnelles**

**Profil de l'agroéconomiste ou Socio-économiste de la firme :**

- Avoir un diplôme de niveau ingénieur minimum (BAC + 5), DEA, DESS, MSc ou plus de préférence dans le domaine de l'agroéconomie ou la Socio-économie ou tout autre domaine jugé équivalent ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience d'études dans les domaines de de l'agroéconomie ou la Socio-économie ;
- Bien connaître la problématique GDT, GRN et d'adaptation au changement climatique dans l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest. Avoir des compétences avérées dans les domaines thématiques concernés par l'étude et sur les questions méthodologiques ou institutionnelles de développement et/ou de recherche dans la zone de l'étude.
- Avoir déjà mené des études similaires et fait des publications dans ce domaine ;
- Avoir une expérience de travail en équipe pluridisciplinaire dans le domaine de l'environnement, de la GRN et changement climatique, ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français et/ou en anglais. La connaissance des autres langues de travail de la sous-région constitue un atout.

## **VIII. CALENDRIER DE TRAVAIL PREVISIONNEL**

La durée proposée pour la réalisation du travail sur le terrain par la firme et le rendu de l'étude validée sera de 60 hommes/jours (HJ).

Elle travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi durant toute la durée de l'étude et communiquera les résultats de leurs travaux suivant le chronogramme élaboré et validé au début de la consultation.

En effet, avant le démarrage des travaux de terrain, la firme retenue fournira une note d'orientation technique finale comprenant la démarche méthodologique et le chronogramme détaillé des interventions qui seront validés par le Comité lors d'un atelier restreint de validation.

Le document de synthèse sous-régionale sera produit en anglais et en français par la firme pour être amélioré et validé au cours d'un atelier interne avec le Comité puis, après la prise en compte des amendements, lors d'un atelier sous régional de deux jours, regroupant une quarantaine de participants provenant des projets SAWAP, les membres du consortium OSS-CILSS-UICN, et les représentants de la Banque Mondiale. Les OIG et les institutions du CGIAR évoluant dans l'espace et s'intéressant aux domaines de l'étude seront également invités à l'atelier sous régional de validation.

## **IX. RAPPORTS A FOURNIR**

Quarante-cinq (45) jours calendaires après la signature du contrat, la firme devra déposer un rapport d'avancement de l'étude et les versions préliminaires des documents au Comité de Suivi qui les examinera en vue d'y apporter des amendements à intégrer dans la perspective de l'organisation des ateliers de validation.

La firme rédigera tous les rapports et présentations en français et en anglais.

A la fin de l'étude, la firme déposera trois (3) copies des versions finales des documents produits dans les deux langues, en support papier et numérique (en version Word et Pdf) prenant en compte toutes les observations et recommandations de l'atelier. Le nombre de pages limite de la version finale du rapport sera arrêté lors de l'atelier méthodologique. A la fin de l'étude, l'ensemble des données d'enquêtes ainsi que les données connexes collectées par le bureau d'études et ayant servi à la présente étude seront compilés dans un CD ROM et remis au commanditaire de l'étude, le CILSS.

## **X. INTRANTS FOURNIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE**

Le CILSS mettra à la disposition du bureau d'étude, les produits de capitalisation disponibles au niveau des institutions membres du consortium.

D'autres informations utiles seront accessibles sur les sites des 3 institutions régionales (CILSS, OSS et UICN) notamment aux adresses des sites [www.cilss.bf](http://www.cilss.bf) et celle de [www.sawap.net](http://www.sawap.net)

## **XI. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les firmes intéressées par cette offre et qui possèdent les qualifications requises, sont priées de soumettre au CILSS un dossier qui comprendra :

- Une note de compréhension des termes de références (TDRs) qui n'excèdera pas 2 pages.
- Une offre technique et financière qui présente :
  - o La méthodologie qui sera utilisée pour la réalisation de la consultation,
  - o un plan de travail et un chronogramme détaillé des interventions, le tout construit essentiellement autour des points tels que Les types de données, leurs sources, les outils, critères et méthodologie de collecte des données, le traitement, l'analyse et l'élaboration du rapport régional.

A ce dossier technique la firme candidate doit joindre les documents suivants :

- les CV des membres de l'équipe de la firme certifiant les qualifications des compétences qui seront engagées pour la conduite de l'étude.
- Les références des travaux menés par la firme dans le domaine connexe
- Autres références utiles pour apprécier les qualifications de la firme.